



**Appel
à projets**

AAP Générique ANR 2021

**Améliorez vos chances de succès
avec Valorial !**

Clôture 1^e étape

> mardi 1^e décembre 2020

Valorial 
OSONS L'ALIMENT PLUS INTELLIGENT

AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE
ANR

L'Agence Nationale de la Recherche (ANR) vient de publier les documents relatifs à l'AAP Générique 2021 .

Vous avez un projet de recherche concernant l'agri-alimentaire ?

Que ce soit un PRC, PRCE, PRCI ou JCJC, n'oubliez pas de notifier une demande de labellisation auprès de Valorial !

Pour rappel :

> 1e étape : Soumission des pré-propositions, clôture le 1e décembre 2020, 13h

- Un formulaire à compléter en ligne (notifier Valorial !)
- Un document descriptif du projet (4 pages).

> 2e étape : Soumission des propositions détaillées, clôture avril 2021

- Un formulaire à compléter en ligne,
- Un document détaillé de 20 pages.

Que vous apporte la labellisation par Valorial ?

- Une audition via notre comité de labellisation (avec échanges avec ses membres afin d'optimiser le dossier),
- Une reconnaissance de la filière agroalimentaire via un soutien de votre projet par le monde économique (Valorial peut mobiliser, pour vous et de façon ciblée sur la thématique de votre projet, son réseau de plus de 800 structures – majoritairement industrielles),
- En fin de projet, un appui pour la diffusion et valorisation des résultats auprès des filières d'intérêt (transfert de technologie et d'innovation vis-à-vis du monde socio-économique...).

Lors de la soumission de la proposition détaillée, le pôle déposera sur le site de l'ANR, la lettre de labellisation qui viendra soutenir votre projet et mettre en avant ses qualités et retombées pour le monde agroalimentaire.

Valorial est à votre disposition pour vous aider et vous guider tout au long du processus de soumission et de labellisation. N'hésitez pas à nous contacter !

Gwenn Weber

Chef de projets

gwenn.weber@pole-valorial.fr